

Numéro d'identification de client

Numéro d'identification unique imprimé sur la carte du patient. Lorsque vous inscrivez des patients, vous devez laisser ce champ vide. STI générera le numéro une fois que vous aurez appuyé sur « Soumettre ». Le nouveau numéro d'identification de client apparaîtra dans le champ.

Veillez utiliser le numéro d'identification de client lors que vous communiquez avec le Service à la clientèle de STI au sujet de cas individuels.

Prénom

Prénom du patient. Cette donnée doit correspondre exactement à celle figurant dans les dossiers de la pharmacie pour que le remboursement puisse être effectué.

Nom

Nom de famille du patient. Cette donnée doit correspondre exactement à celle figurant dans les dossiers de la pharmacie pour que le remboursement puisse être effectué.

Date de naissance

Date de naissance du patient, dans le format JJ/MM/AAAA. Cette donnée doit correspondre exactement à celle figurant dans les dossiers de la pharmacie pour que le remboursement puisse être effectué.

Langue

Langue privilégiée par le patient, dans le format A (anglais) ou F (français).

Limite

Limite annuelle (année civile ou du régime), en dollars, du montant qui peut être remboursé pour ce patient dans le cadre du programme. Elle s'applique à la valeur de TOUTES les transactions qui sont enregistrées entre la date de début (dans le cas d'une nouvelle inscription) ou la date de début ou de reconduction (dans le cas d'une inscription existante), indiquée dans le dossier, et la même date un an plus tard ou la date à laquelle la limite est atteinte.

Taux

Taux de remboursement applicable à chaque transaction. Il s'agit du pourcentage du montant total présenté dans la réclamation que le régime remboursera pour chacune des transactions. Veuillez noter que ce pourcentage s'applique au montant TOTAL réclamé, ET NON au montant qu'il reste à payer. Il est également bon de noter que le montant maximal qu'il est possible de réclamer par transaction est fixé en fonction du prix du médicament (selon le DIN), à moins que ce dernier ne soit désactivé. Le taux entré doit correspondre à un nombre entier, situé entre 1 et 100.

Date de début

Date à laquelle le patient devient admissible au soutien financier et sa carte est activée, en format JJ/MM/AAAA. Une fois que cette date a été entrée et soumise, elle ne peut plus être changée.

Date de fin

Date en format JJ/MM/AAAA à laquelle tout remboursement cesse pour ce patient; il ne s'agit pas de la date de fin de l'année du régime. Il n'est pas nécessaire qu'elle corresponde à la date de renouvellement de la police.

Date de reconduction

Date à laquelle la police d'un patient commence ou est renouvelée, en format JJ/MM/AAAA. Si elle est modifiée, elle doit être remplacée par une date ultérieure. À cette date, le taux et la limite de remboursement ainsi que le montant disponible seront réinitialisés selon les paramètres programmés pour ce patient. N'oubliez pas de fixer la limite de remboursement pour une année complète du régime.